

*Rapport annuel
de gestion
2015-2016*



CHSLD
Pavillon Bellevue inc.

Mot du Directeur général

Un engagement exceptionnel

La contribution de l'ensemble du personnel du *CHSLD Pavillon Bellevue* a été au cœur de toutes les réalisations présentées dans ce rapport.

Au cours de l'année 2015-2016 nous avons eu la visite de l'équipe d'Agrément Canada soit du 14 mars 2016 au 16 mars 2016. Le CHSLD Pavillon Bellevue s'est vu décerner le certificat suivant : Agréé avec mention, pour une période de quatre (4) ans.

Nous souhaitons par conséquent souligner le travail colossal réalisé par l'ensemble des équipes, dans chacun des secteurs. Leur participation au quotidien est un exemple de détermination et de dévouement auprès de nos résidents. Bravo!

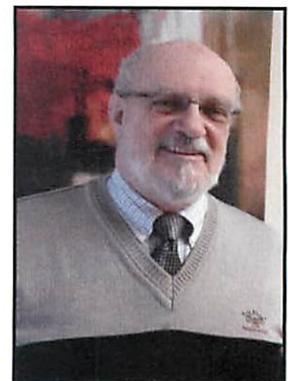
Un merci sincère à nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les organismes communautaires avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés et rassembleurs.

Nous pouvons également compter sur la participation des bénévoles, leur collaboration est précieuse et chacun de leurs gestes contribue grandement à la qualité de vie de nos résidents.

En terminant, à vous tous, employés, membres de direction, médecins, stagiaires, membres du comité des usagers, commissaire aux plaintes et à la qualité, partenaires et bénévoles, qui offrez le meilleur de vous-même, vous êtes essentiels à la bonne marche et à l'image de notre CHSLD. Vous avez démontré une grande solidarité afin de maintenir la qualité des soins et services en cette période d'activités 2015-2016.

MERCI, vous êtes la force de notre équipe !

Claude Talbot
Directeur général

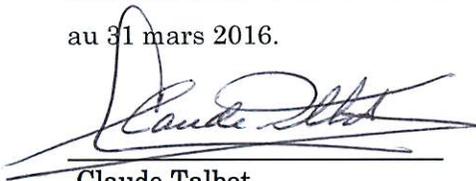


Déclaration de fiabilité

Au nom de la direction générale, j'ai la responsabilité d'assurer la fiabilité des données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport de gestion de l'exercice 2015-2016 du CHSLD Pavillon Bellevue décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités, les activités, les orientations stratégiques de l'établissement ainsi que des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2016.



Claude Talbot
Directeur général

Rapport de la direction

Les états financiers du CHSLD Pavillon Bellevue ont été complètes par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que les particularités prévues au Manuel de gestion financière édicté en vertu de l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes qu'elle considère nécessaire. Celui-ci fournit l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées adéquatement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du CHSLD Pavillon Bellevue reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

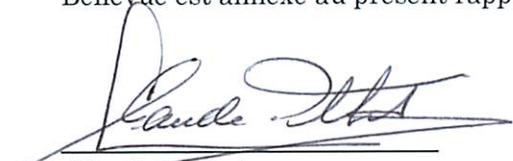
Les états financiers ont été audités par Malette, cabinet d'expertise comptable dûment mandaté pour ce faire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Malette, cabinet d'expertise comptable peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs

La loi oblige les membres des conseils d'administration des établissements publics visés par la Loi à établir un code d'éthique et de déontologie, lequel porte sur les devoirs et obligations des membres.

Pour l'année 2015-2016, aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé ou constaté.

Le texte intégral du code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration du CHSLD Pavillon Bellevue est annexé au présent rapport annuel.


Claude Talbot
Directeur général



Notre mission

La mission de notre centre d'hébergement en soins de longue durée est de dispenser des soins et des services à des personnes âgées et à des adultes en perte d'autonomie qui proviennent majoritairement de la région administrative à laquelle nous appartenons. La clientèle desservie peut être admise, de façon permanente ou temporaire.

Il s'agit principalement d'une clientèle hébergée dont l'état physique, psychologique ou social amène des conséquences telles que son développement est temporairement ou définitivement compromis en raison de l'impossibilité de trouver, en demeurant dans son milieu, un mode d'adaptation permettant de rétablir un équilibre fonctionnel.

Conséquemment, la mission du CHSLD Pavillon Bellevue est d'offrir des services personnalisés et un milieu de vie adapté aux besoins des résidents admis. Dans le respect de leurs différences, de leurs goûts et de leurs valeurs, mettre en place les conditions leur permettant de se maintenir en santé, de conserver le plus possible leur autonomie et de se développer comme personne aux niveaux physique, affectif, intellectuel, social et spirituel. Le CHSLD contribue en plus au maintien dans leur milieu naturel des résidents inscrits qui bénéficient alors de ses ressources, en complémentarité avec les organismes dont c'est la raison d'être.

A cette fin, et de façon personnalisée, offrir à l'interne des services médicaux, sociaux, infirmiers, pharmaceutiques, diététiques, d'assistance, de réadaptation, de loisirs et de pastorale.

Nos interventions s'inscrivent en complémentarité des soins et services offerts par les centres hospitaliers de la région, du CISSS Alphonse-Desjardins et autres organismes communautaires du territoire. Le CHSLD contribue également à la formation de nouveaux intervenants en collaboration avec les maisons d'enseignement.

La finalité de l'ensemble des structures administratives, politiques, règlements internes et modes de dispensation de services du CHSLD repose sur l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents. Ces structures sont donc gérées avec souplesse et discernement afin de préserver un milieu de vie chaleureux et respectueux des valeurs, des choix, de l'autonomie, de l'initiative, de la créativité, des droits et de l'épanouissement des individus pour lesquels elles ont été mises en place.

Notre vision

La vision du CHSLD Pavillon Bellevue est de voir l'âge adulte et la vieillesse comme étapes de la vie et non comme une maladie, malgré que l'individu soit en perte d'autonomie. La personne adulte et âgée, hébergée dans notre milieu, est perçue comme un être qui poursuit sa croissance selon un processus dynamique. La personne est accompagnée dans son cheminement par nos intervenants, avec le concours de ses proches, le respectant dans ses droits fondamentaux et le considérant comme un citoyen à part entière. Ce citoyen est issu d'un réseau social, d'un système familial et d'une communauté qui font de lui un être humain unique par sa nature, sa personnalité, ses forces, ses limites, sa richesse intérieure, son histoire et son expérience.

Les administrateurs, les gestionnaires et l'ensemble des personnes impliquées dans la prestation des soins et services directs ou indirects aux résidents s'engagent, à améliorer de façon continue la qualité de vie et de services de notre milieu.

Pour ce faire, ils mettent tout en œuvre pour préserver l'identité et l'estime de soi du résident, assurer son confort et sa sécurité, l'aider à maintenir des liens significatifs, promouvoir sa liberté d'expression, d'action et d'implication, respecter ses goûts et préférences et offrir de façon continue et concerté les interventions que requiert sa condition.

Notre vision s'appuie donc sur les principes de l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents, du maintien des acquis pour contribuer au maintien de leur autonomie.

Nous aspirons à ce que le milieu de vie de nos résidents soit chaleureux, respectueux et sécuritaire.

Nos valeurs

Au CHSLD Pavillon Bellevue les valeurs énoncées guident le choix de nos orientations. Des services de qualité fiables, sécuritaires, en conformité avec les meilleures pratiques cliniques et de gestion reconnues et les pratiques organisationnelles requises (POR) par Agrément Canada.

*R*espect - *E*coute - *C*ompréhension - *D*ignité - *E*mpathie - *L*oyauté

- ❁ Nous reconnaissons la capacité de « **libre choix** » du résident et de sa famille de manière à ce qu'il puisse continuer à exercer un contrôle sur les aspects importants de sa vie personnelle et ce, malgré les handicaps liés à la perte d'autonomie et les contraintes de la vie en hébergement.
- ❁ Nous abordons les résidents avec respect comme des individus différents les uns des autres afin qu'ils conservent leur « *dignité* » et maintiennent leurs acquis.
- ❁ Nous offrons un environnement sécuritaire et nous mettons en place des mécanismes permettant aux résidents de faire valoir leurs intérêts ou d'« *exprimer* » une insatisfaction sans avoir des motifs de craindre des représailles.
- ❁ Nous sommes « *attentifs* » à la personne, nous tenons compte de ce qu'elle dit ou exprime et lui portons une attention particulière pour bien saisir le message verbal et non verbal qui nous est transmis.
- ❁ Nous considérons les personnes avec bonté, générosité, loyauté et bienveillance, qualités essentielles pour dispenser des soins et services à la hauteur des attentes du résident et de leur famille et ainsi « *comprendre* » leur ressenti et leur vécu.
- ❁ Nous cultivons en nous-mêmes une attention qui nous fera découvrir chaque être humain comme étant unique et digne. Nous portons notre regard vers l'autre pour lui témoigner un « *respect* » inconditionnel. La qualité de la relation avec le résident est aussi importante que la qualité de l'expertise de l'intervenant.

Présentation du CHSLD Pavillon Bellevue

Le CHSLD Pavillon Bellevue est un centre d'hébergement et de soins de longue durée privé conventionné au service des personnes âgées depuis 1971.

Le centre d'hébergement compte 50 lits offrant un milieu de vie accueillant, chaleureux, et sécuritaire aux personnes en perte d'autonomie majeure qui souffrent d'une maladie chronique ou d'une incapacité cognitive ou physique. Les interventions faites auprès de notre clientèle offrent des soins de santé et des activités qui répondent aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels des résidents.

Activités du CHSLD Pavillon Bellevue

Soins et Services



L'équipe de soins contribue activement à l'amélioration de la qualité des soins, à la sécurité de la clientèle, au développement de la pratique et à l'utilisation optimale des compétences professionnelles. La direction des soins infirmiers agit à titre de conseillère et de soutien auprès des infirmières et infirmiers, des infirmières et infirmiers auxiliaires, des préposées aux bénéficiaires et de tout autre intervenant.

Couverture médicale

Un médecin assure les suivis nécessaires pour la clientèle du CHSLD Pavillon Bellevue. Les visites avec le médecin sont fixées par les infirmières en fonction des besoins des résidents. Un médecin est de garde 24 heures/24 et 7 jours/7 pour les urgences.

Chaque résident a été rencontré par l'équipe interdisciplinaire au cours de l'année 2015-2016, accompagné des membres de leur famille.

L'équipe interdisciplinaire est composée de l'infirmière, du médecin, du pharmacien, de la thérapeute en réadaptation physique et de la technicienne en éducation spécialisée/loisirs.

Depuis l'année 2014-2015, dans le cadre du Projet en organisation du travail (POT) – PAB, le personnel des préposés aux bénéficiaires continue de participer au plan d'intervention interdisciplinaire pour la rencontre interdisciplinaire avec le résident.

Admission et départ des résidents

Pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, le CHSLD Pavillon Bellevue a admis 18 résidents dont 7 hommes et 11 femmes. La moyenne d'âge des personnes admises est de 83 ans.

Au cours de cette même période 18 résidents sont décédés dont 5 hommes et 13 femmes. La moyenne d'âge des personnes décédées est de 85 ans.

Prévention et contrôle des infections

Bilan des activités en prévention et contrôle des infections

Plaies de pression	Mars 2015	Mars 2016
	6	4
Éclosion d'influenza/gastro-entérite	2014-2015	2015-2016
	1 Éclosion d'influenza	Aucune éclosion

Objectif : diminution des plaies de pression

La prévention des plaies de pression améliore la qualité de vie des résidents, réduit les coûts de santé et dénote une qualité de service plus élevée. Les mesures prises afin de diminuer les plaies de pression sont les suivantes :

- Respecter le programme de prévention et traitement des plaies afin de prévenir le développement des plaies de pression.
- Appliquer des mesures préventives pour protéger l'intégrité de la peau.
- Évaluer quotidiennement lors des soins et des mobilisations par le personnel soignant.

Objectif : prévention des infections nosocomiales

- Nous avons eu une diminution du taux de vaccination pour les résidents et pour le personnel comparativement à 2014-2015 qui se situait à 81.5% pour les résidents et 39.5% pour le personnel.
- Pour l'année 2015-2016 le taux de vaccination pour les résidents se situe à 81% pour les résidents et 25% pour le personnel. Des efforts soutenus sont déployés pour la prévention et le contrôle des infections de la part de nos intervenants.

Objectif : prévention éclosion d'influenza et gastro-entérite

- Les éclosions d'influenza peuvent être sévères et avoir des impacts importants sur l'accessibilité des soins en l'occurrence : suspension des admissions et des transferts. De plus une éclosion peut avoir des impacts sur la santé des résidents, des visiteurs, des bénévoles et des membres du personnel.

Plusieurs activités reliées à la prévention et au contrôle des infections ont été réalisées au cours de l'année 2015-2016:

- Analyse du déroulement post-éclosion et mise en place des correctifs pour minimiser le risque dans le futur.
- Babillard dédié à la prévention des infections pour éducation et communication.
- Rappel sur les principes d'hygiène pour la sécurité des résidents lors de réunion d'équipe, des rencontres avec les visiteurs et les bénévoles.
- L'infirmière en prévention et contrôle des infections fait partie de l'association des infirmières en prévention des infections (AIPI).
- Mise à jour régulière des politiques et des procédures pour la prévention des infections (Réf. Santé Canada, TRPIN et l'AIPI) et de tous documents, matériel de soins et d'isolement, etc.
- Suivi des infections nosocomiales et dépistage au besoin.
- Audit d'appréciation continue de la qualité en prévention et contrôle des infections pour le lavage des mains lors de la pratique des soins.
- Vérification des dépistages ERV+SARM à l'admission selon le protocole établi.
- Mise à jour des connaissances pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles. Un local de « prévention des infections » est strictement réservé afin d'avoir accès à tout le matériel nécessaire lors des premiers symptômes et ce, pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles.

Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

La direction du CHSLD Pavillon Bellevue s'assure que le suivi des recommandations du Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services soit fait. La direction est responsable, aux fins de la pertinence, de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des services rendus et du respect des droits des résidents.

Activités liées au régime de traitement des plaintes

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016 :

- À la suite d'une insatisfaction des recommandations du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services et d'une insatisfaction des recommandations du protecteur du citoyen au cours de l'année 2014-2015 et ce, pour la même plainte. Cette plainte a été logée au bureau du Ministre de la santé et des services sociaux en 2015-2016.
- Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services n'a fait aucune recommandation pour le dossier de la plainte reçue.
- Aucune plainte n'a été traitée par le bureau du Protecteur du citoyen.

Activités liées à l'organisation et à la promotion du régime des plaintes et des droits des résidents

- Rencontres avec la direction de l'établissement pour le suivi des dossiers
- Participation à une activité de loisir
- Participation à une rencontre du Comité des usagers

Gestion des risques

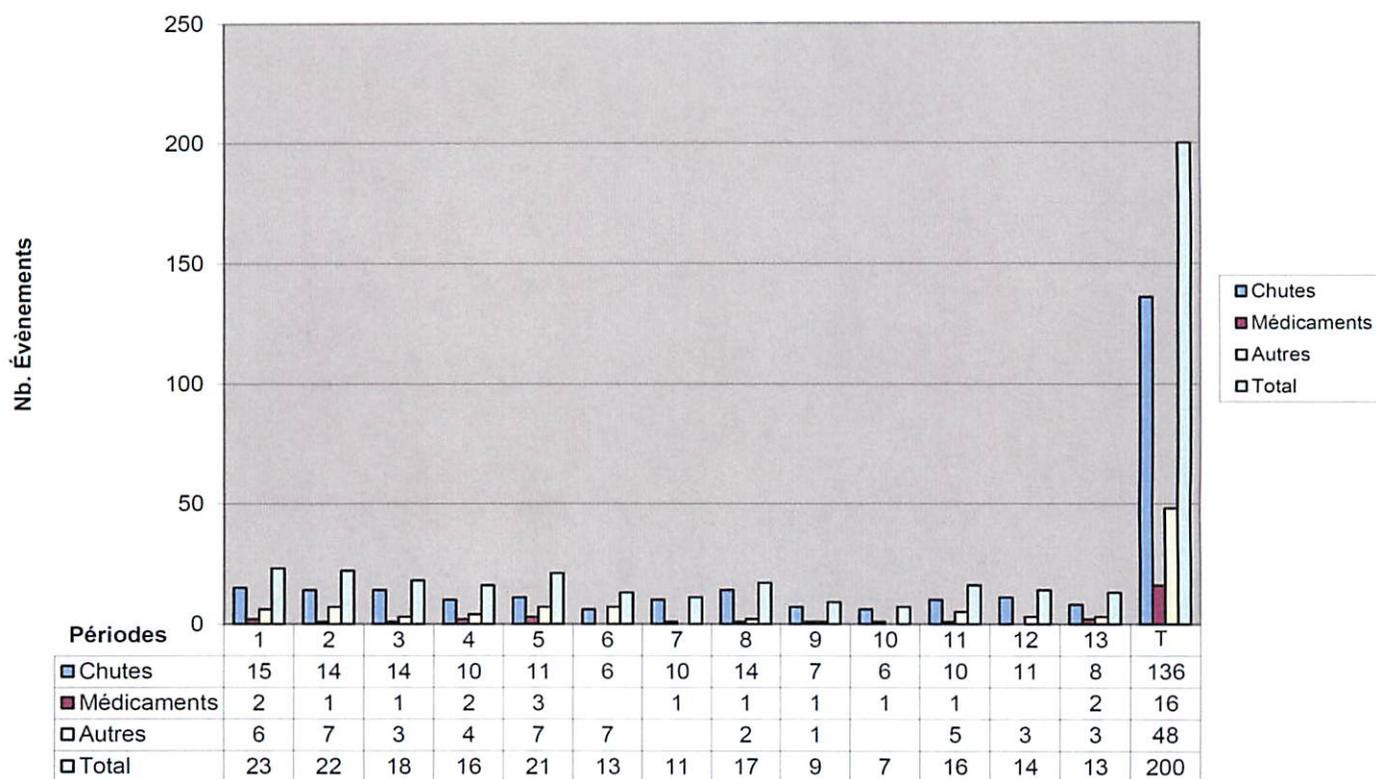
Membres du comité de gestion des risques :

- Madame Manon Belleau, adjointe à la direction générale
- Madame Micheline Beaupré, responsable de la gestion des risques
- Madame Odile Fradette, assistante infirmière chef
- Madame Michèle Dupont, responsable services à la clientèle et ressources humaines
- Thérapeute en réadaptation physique

Les membres du comité de gestion des risques ont tenu quatre (4) rencontre au cours de la dernière année : 20 mai 2015, 19 août 2015, 18 novembre 2015, 17 février 2016.

Le groupe de travail du comité de gestion des risques, formé de la responsable de la gestion des risques et la Thérapeute en réadaptation physique, se rencontrent mensuellement. Leur mandat est d'analyser tous les rapports d'incidents/accidents survenus pendant le mois. Le compte rendu de cette analyse et ce qui en ressort est partagé aux rencontres trimestrielles du comité de gestion des risques. Des actions préventives sont appliquées à la suite de cette évaluation.

Évènement par type et par période



Bilan des ententes de gestion et d'imputabilité

Indicateurs	Cibles 2015-2016	Résultats 2015-2016
Ratio entre le nombre d'heures en assurance salaire et le nombre d'heures travaillées	4,00%	10.99%
<p>Commentaires : Nous avons exercé un suivi très rigoureux des dossiers en assurance salaire au cours de la dernière année. Malgré tout, nous avons connu une augmentation des dossiers en assurance salaire. Nous n'avons pas atteint notre cible pour l'année 2015-2016.</p>		

Indicateurs	Heures supplémentaires 2014-2015	Heures supplémentaires 2015-2016
1. Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par le personnel infirmier	0,16%	0,52%
2. Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par les infirmières auxiliaires	1.59%	1.41%
3. Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par les préposés aux bénéficiaires	0,32%	0,42%
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des heures supplémentaires des infirmières : un plus grand nombre d'infirmières en assurance salaire au cours de l'année 2015-2016 associé à un niveau de difficulté de recrutement. - Augmentation des heures supplémentaires des PAB : nous avons eu de la difficulté à recruter des PAB en cours d'année. 		

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Selon la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs pour la période d'avril 2015 à mars 2016, le Conseil du trésor a fixé une cible de réduction de 1% par rapport au nombre total d'heures rémunérées de l'année 2014-2015.

L'établissement a mis tout en œuvre pour atteindre l'objectif fixé notamment en s'assurant d'un processus de gestion efficace et en réduisant les heures affectées rémunérées à la sous-catégorie d'emploi au personnel d'entretien et de service.

En dépit des efforts déployés, notre établissement n'a pas atteint la cible établie en raison d'une augmentation importante de l'assurance salaire et ce, malgré une gestion rigoureuse à ce niveau.

Total heures rémunérées 2014-2015	Total heures rémunérées 2015-2016	Variation 2015-2016/2014-2015
110 871	111 826	0.86 %

Les ressources humaines

Le service des ressources humaines est composé d'une responsable des services à la clientèle et des ressources humaines (4 jours par semaine) et d'une agente administrative (2 jours par semaine). L'adjointe à la direction générale assume la direction des ressources humaines au CHSLD Pavillon Bellevue. Nous joignons en annexe, le tableau descriptif des effectifs, du nombre d'employés embauchés et du nombre de départ pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

Les secteurs d'intervention du service des ressources humaines :

- Le recrutement et la dotation
- L'orientation des nouveaux employés et la période de probation
- La gestion de la liste de rappel
- L'évaluation du personnel et la formation
- La présence au travail
- Rémunération et avantages sociaux
- La gestion des relations de travail
- La santé et sécurité du travail
- La gestion prévisionnelle de la main d'œuvre

Participation des ressources humaines aux comités suivants :

- Le comité de gestion
- Les comités de relation de travail (FIQ, APTS- CSN)
- Les comités pour le suivi des recommandations d'Agrément Canada
- Le comité de gestion des risques
- Le comité des usagers
- Le comité de santé et de sécurité au travail

Main d'œuvre indépendante

Aucun recours à la main d'œuvre indépendante au cours de l'année 2015-2016.

Formation et maintien des compétences

Dans le processus d'acquérir, de développer des habiletés, de maintenir des connaissances et des compétences et d'améliorer des attitudes dans l'exercice de ses fonctions, au CHSLD nous avons priorisé les activités de formation suivantes pour nos intervenants :

- Soins appropriés de fin de vie
- Principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB)
- Agir pour prévenir au CHSLD Pavillon Bellevue
- Dysphagie
- Produits d'incontinence pour adultes
- Vie Active pour les animateurs en loisirs
- Notes au dossier pour les infirmières et infirmières auxiliaires
- Analyse du comportement non verbal : approche proactive de l'intervention

Stagiaires

Le CHSLD Pavillon Bellevue accueille avec enthousiasme la venue des stagiaires. Accueillir les stagiaires dans divers secteurs contribue à :

- Susciter un intérêt pour la clientèle en perte d'autonomie
- Promouvoir les emplois dans le réseau de la santé
- Assurer une contribution optimale des ressources humaines pour l'attraction de la main d'œuvre
- Recruter du personnel qualifié pour les titres d'emploi vulnérables

Au cours de l'année 2015-2016, nous avons reçu des stagiaires dans les domaines suivants :

- Préposés aux bénéficiaires
- Alimentation et loisirs

Relation de travail

Trois accréditations syndicales représentent le personnel oeuvrant au CHSLD Pavillon. Au cours de l'année 2015-2016, un (1) grief a été logé de la part de la FIQ, un (1) grief de la part de la CSN et aucun grief de la part de l'APTS.

FIQ : Infirmières et infirmières auxiliaires

CSN : Services auxiliaires et de métier (Préposés aux bénéficiaires, personnel du service alimentaire et de l'entretien ménager)

APTS : Personnel technique (thérapeute en réadaptation physique et technicienne en éducation spécialisée)

Agrément Canada

Visite de l'équipe d'Agrément Canada en mars 2016

- Préparation de notre plan d'action en suivi de l'analyse des sondages demandés par Agrément Canada (sécurité des usagers et sondage Pulse sur la qualité de vie au travail)
- Révision des politiques et procédures en vigueur au CHSLD Pavillon Bellevue
- Application des nouvelles pratiques organisationnelles requises (POR) et des nouvelles normes émises par Agrément Canada
- Mobilisation des équipes formées pour les secteurs suivants : leadership, soins de longue durée, prévention des infections et gestion des médicaments.



Milieu de vie

Membres du comité milieu de vie :

- Madame Manon Belleau, adjointe à la direction
- Madame Michèle Dupont, responsable services à la clientèle et ressources humaines
- Madame Sylvie Martel, infirmière en prévention des infections
- Madame Odile Fradette, assistante infirmière chef

Le comité milieu de vie s'est rencontré à quatre (4) reprises au cours de l'année 2015-2016 : 19 mai 2015, 21 juillet 2015, 14 octobre 2015 et le 4 janvier 2016.

OBJECTIFS MILIEU DE VIE – ANNÉE 2015-2016

Le CHSLD Pavillon Bellevue s'est engagé à favoriser un milieu de vie de qualité à ses résidents et ce, dans le respect des orientations et des recommandations ministérielles.

En suivi du rapport ministériel faisant suite à la visite d'évaluation de la qualité du milieu de vie au CHSLD Pavillon Bellevue, un plan d'action a été élaboré afin de poursuivre au quotidien la qualité de nos services :

- Réaliser le sondage sur la satisfaction de la clientèle :
Pour l'année 2015-2016 ce sondage sur la satisfaction de la clientèle a été réalisé par le comité des usagers du CHSLD Pavillon Bellevue avec la Firme Médaille. En suivi de ce sondage le CHSLD Pavillon Bellevue a produit un plan d'action permettant de consolider les défis d'améliorations pour nos résidents au quotidien.
- Élaborer la politique « Admission et accueil du résident – rôles et responsabilités du personnel »
- Inclure dans pochette d'accueil des résidents les rôles et les responsabilités des intervenants à la préadmission, à l'admission et à la post-admission.
- Réviser les documents remis à l'accueil du résident :
Révision du document « Histoire de vie » et ajout des documents suivants : personnalisation de la chambre du résident et présentation de l'équipe du CHSLD Pavillon Bellevue.
- Sécuriser les chariots des PAB pour les produits dangereux :
Ces chariots sont dorénavant fermés afin que les produits dangereux ne soient plus accessibles aux résidents.
- Créer une nouvelle ambiance des aires communes pour nos résidents et procéder au rafraîchissement des murs de l'établissement.

Loisirs et activités

La présence d'une technicienne en éducation spécialisée/animatrice en loisirs, favorise un milieu de vie où chacun, selon ses capacités, se sent accueilli. Elle travaille en étroite collaboration avec les membres du personnel, les familles, l'équipe de bénévoles et le comité des usagers.

Au cours de l'année 2015-2016 les résidents du CHSLD Pavillon Bellevue ont participé, en plus des activités régulières, aux activités suivantes :

- ❁ Olympiades à St-Michel de Bellechasse
- ❁ Fête automnale du CHSLD Pavillon Bellevue
- ❁ Noël des Chevaliers de Colomb
- ❁ Visite du Bonhomme Carnaval
- ❁ Cabane à sucre
- ❁ Activités intergénérationnelles



Soins en fin de vie

L'accompagnement en fin de vie est une étape majeure de la vie en hébergement. Nos intervenants ont une approche empreinte d'humanité et de douceur pour combler les besoins physiques et de confort de nos résidents.

Chaque famille reçoit un document d'information sur les soins palliatifs et soins de confort pour les aider dans l'accompagnement de leur proche durant cette période difficile.

Il est très important de toujours se rappeler que toute personne mérite de recevoir des soins de qualité, avec le plus grand respect, jusqu'au dernier instant de sa vie.

Bénévolat

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une vingtaine de bénévoles en complémentarité avec le personnel et les professionnels de la santé qui s'activent à rendre notre milieu de vie chaleureux. La présence des personnes bénévoles est bénéfique pour les résidents et pour le CHSLD Pavillon Bellevue. Leur présence favorise le contact humain, offre l'occasion de créer des liens d'amitié, assure au besoin un suivi des programmes mis sur pied par la technicienne en éducation spécialisée/loisirs et l'équipe des soins et contribue à la joie de vivre au quotidien.

Chaque personne bénévole reçoit un « Guide des bénévoles » décrivant les objectifs généraux et spécifiques, les responsabilités ainsi que différentes procédures reliées à la sécurité des résidents. Ces personnes doivent compléter les formulaires d'engagement au secret professionnel et la déclaration relative aux antécédents judiciaires.

Accessibilité aux locaux

Différentes salles familiales sont à la disposition pour les rencontres de famille pour une occasion spéciale ou lors de fin de vie d'un proche. De plus, nous avons identifié des aires climatisées pour les résidents, les membres de familles et les visiteurs pour les journées de chaleurs accablantes.

Le comité des usagers

Détails des activités et évènements

Parmi les mandats du Comité des usagers, l'évaluation de la clientèle est un maillon important. Ce sondage fut réalisé en avril 2015 par le Comité des usagers et la firme conseil Médaillon.

Les résultats de ce sondage furent présentés d'abord au comité puis à la direction du CHSLD Pavillon Bellevue lors d'une rencontre spéciale le 21 mai 2015. Le taux de participation est de 85% et de très bons résultats obtenus dans les aspects évalués. Les points devant être améliorés font l'objet d'un suivi particulier et d'un plan d'action mis en place par la direction de l'établissement. Une synthèse des résultats du sondage peut être consultée sur le site internet du Pavillon Bellevue dans la section « Comité des usagers ».

Lors du congrès 2015 du RPCU le comité des usagers du CHSLD Pavillon Bellevue s'est vu décerner le « Prix d'excellence 2015 » dans la catégorie « Défense des droits » pour la réalisation du sondage « Évaluation de la satisfaction de la clientèle ». Félicitations !!!



Les membres du comité des usagers ont la responsabilité de veiller aux droits des usagers et à la qualité des services dispensés par l'établissement.

Les membres ont tenu cinq (5) rencontres régulières et participé à diverses activités du Pavillon Bellevue : souper en l'honneur des bénévoles du CHSLD Pavillon Bellevue, présence à la remise des bons vœux du temps des Fêtes aux résidents, remise du calendrier du comité des usagers 2016.

Bulletin d'information conjoint

Le Comité des usagers collabore, avec la direction du Pavillon Bellevue au bulletin d'information *INFO-FLASH*. Au cours de l'année 2015-2016 trois (3) bulletins ont été réalisés en partenariat : juin 2015, octobre 2015 et février 2016. Ce bulletin d'information INFO-FLASH est transmis à chaque résident et à leur répondant. Il est disponible à l'entrée du CHSLD Pavillon Bellevue.

Les rubriques du Comité des usagers peuvent être consultées sur le site internet du CHSLD Pavillon Bellevue à l'adresse suivante : www.chsldbellevue.ca



Les membres du Comité des usagers sont, dans l'ordre respectif :

- Monsieur Lois Landry, conseiller
- Monsieur Diororo Michéle, conseiller
- Madame Céline Le May, vice-présidente
- Madame Raymonde Laliberté, conseillère
- Madame Aline R.Patry, secrétaire
- Monsieur Clermont Maranda, président
- Madame Carole Simoneau, conseillère et résidente

Les responsabilités principales du Comité des usagers sont de :

- ❁ Renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations.
- ❁ Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents.
- ❁ Évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services.
- ❁ Défendre les droits et les intérêts collectifs des résidents.
- ❁ Assister un résident, qui en fait la demande, dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte.

Service de pastorale

La raison d'être de la fonction « pastorale » est d'offrir un service d'aide et de support moral et spirituel, ainsi que des pratiques religieuses aux résidents, aux familles et le cas échéant aux employés, dans le respect de leur appartenance religieuse ou de leurs croyances respectives.

Les célébrations liturgiques ont lieu 2 fois par mois, soit le mercredi à 14 heures. Les semaines qu'il n'y a pas de célébration liturgique la communion est distribuée à la chambre du résident le samedi.



Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

1. Introduction

A titre de Centre d'hébergement et de soins de longue durée, le CHSLD Pavillon Bellevue doit, au terme de la Loi sur le ministère du conseil exécutif se doter d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs.

Au-delà de cette stricte obligation légale, l'adoption d'un tel code d'éthique s'inscrit dans la volonté du CHSLD Pavillon Bellevue de se doter de meilleures pratiques pour nous guider.

De plus, le CHSLD Pavillon Bellevue estime qu'un tel code garantit la transparence, l'intégrité et la qualité de sa gestion.

2. Objectif

Le présent code d'éthique a pour objet d'établir les principes et règles auxquels sont assujettis les administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

3. Champ d'application

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue.

4. Honnêteté et intégrité

- ▣ L'administrateur doit se comporter avec honnêteté et intégrité avec l'objectif constant de servir les intérêts du CHSLD Pavillon Bellevue Inc.
- ▣ L'administrateur doit faire preuve de prudence, de diligence et agir au meilleur de sa compétence dans l'exécution de son mandat.
- ▣ L'administrateur doit éviter toute situation de corruption et de fraude et n'accepter aucune faveur ou avantage significatif pour lui-même ainsi que pour tout membre de sa famille immédiate.

5. Confidentialité

- ▣ L'information et la documentation fournies à l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions sont confidentielles.
- ▣ L'administrateur a le devoir de respecter cette règle de confidentialité et de prendre les mesures nécessaires pour conserver l'information confidentielle, notamment en ne révélant d'aucune façon la substance de ce qui est porté à sa connaissance.
- ▣ L'administrateur qui a cessé d'exercer sa fonction au CHSLD Pavillon Bellevue Inc. doit respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, discussion auxquels il a participé et qui avait un caractère confidentiel.

6. Conflits d'intérêt

- L'administrateur doit éviter de se placer en situation réelle, apparente ou potentielle de conflit d'intérêt susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exécution de ses fonctions.
- L'administrateur doit dénoncer tout intérêt direct ou indirect susceptible de le mettre en conflit entre son intérêt personnel et celui du CHSLD Pavillon Bellevue.
- L'administrateur ou tout membre de sa famille immédiate n'accepte aucun don ou legs d'un résident alors que ce dernier reçoit des services au CHSLD Pavillon Bellevue.

7. Loyauté et respect

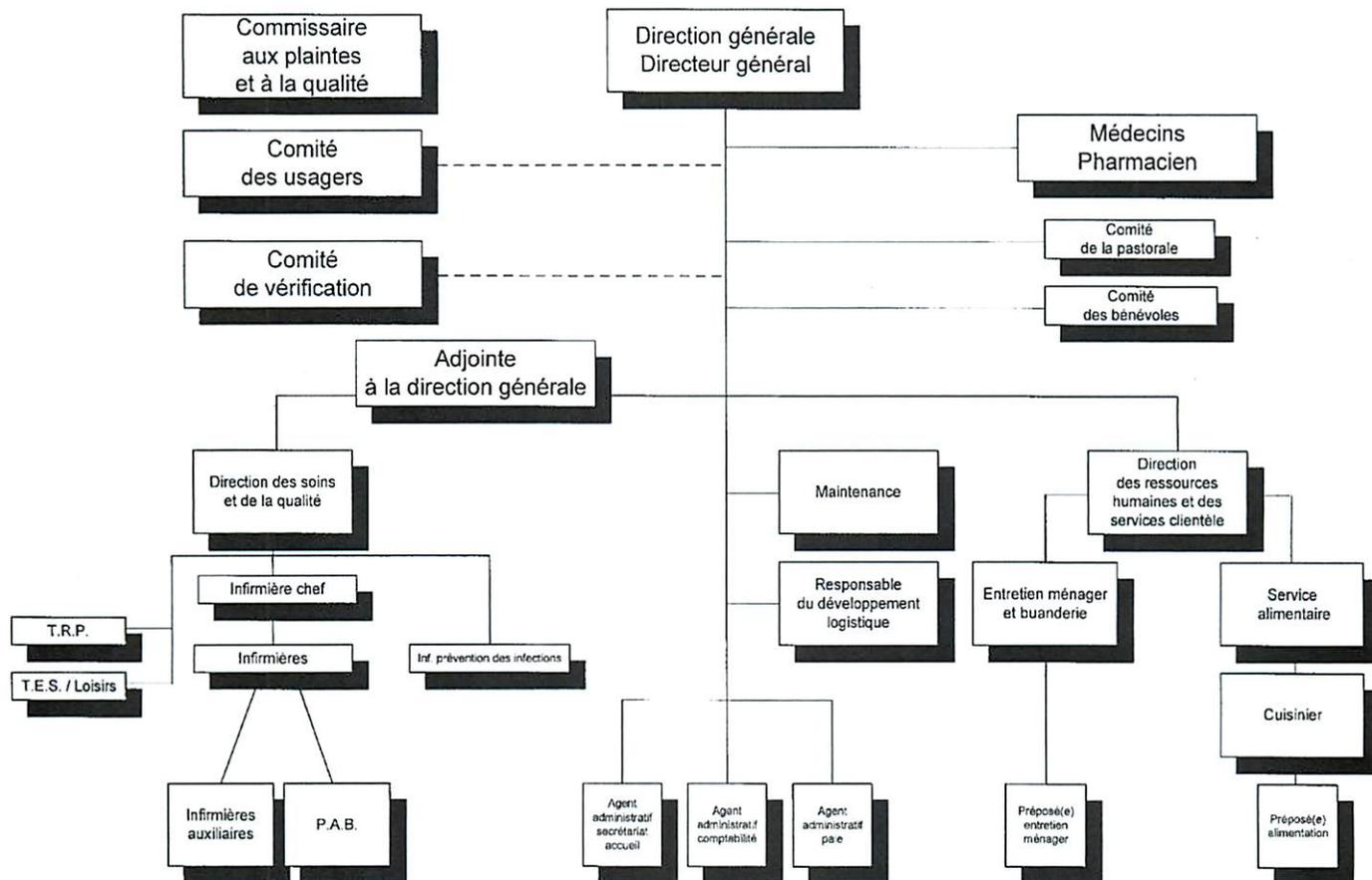
- L'administrateur a notamment le devoir de ne pas se servir de son poste pour utiliser ou obtenir des biens ou de l'information privilégiée à des fins personnelles ou pour l'avantage de tout membre de sa famille immédiate.
- L'administrateur doit, en acceptant le mandat qui lui est confié, reconnaître les exigences des disponibilités qui y sont afférentes.
- L'administrateur ne doit pas utiliser ou communiquer à un tiers une information privilégiée obtenue dans l'exercice de ses fonctions dans le but d'en retirer un avantage pour lui-même ou tout membre de sa famille immédiate (conjoint, enfants).
- L'administrateur doit respecter la loi, les règlements, les politiques et autres directives du CHSLD Pavillon Bellevue.

8. Mesures d'application du code d'éthique et de déontologie

Dès son entrée en fonction, l'administrateur doit s'engager à respecter ce présent code d'éthique et de déontologie.

CHSLD Pavillon Bellevue

Organigramme



États financiers

État des résultats

2015-2016

REVENUS	
Ministère de la Santé et des services sociaux	3 169 724 \$
Contributions des usagers	1 017 803 \$
Autres	408 711 \$
Total des revenus	4 596 238 \$

FRAIS D'EXPLOITATION	
Salaires	2 289 103 \$
Avantages sociaux et charges sociales	1 074 921 \$
Fournitures, autres dépenses et impôts	1 004 154 \$
Total des frais d'exploitation	4 368 178 \$

Excédent des revenus sur les dépenses	228 060 \$
--	-------------------

Note: Données de l'AS-471

Annexe 1

Tableau qui reflète la répartition de l'ensemble du personnel 2015-2016

Titre d'emploi	Nombre TCR	Nombre TPR	Nombre TPO	Total d'individus	Nombre d'employé embauché	Nombre de départ		Employés Actifs Net
						Retraite	Autre	
Cadre	2	1		3				3
Infirmière	2	6	6	14	2		2	12
Infirmières-Auxiliaires	3	4	5	12	1		3	9
Inf. prév. des infections		1		1				1
PAB	6	33	16	55	11		10	45
TRP		3		3	1			3
T.E.S. / loisirs		1		1				1
Entretien ménager	1	1		2				2
Maintenance	2			2			1	1
Cuisinier	2			2				2
Préposée aux service alimentaire		6	2	8	1			8
Personnel administratif	3	2		5				5
Bénévoles				15				15
Total/effectifs	21	58	29	123	16		16	107

CHSLD Pavillon Bellevue



*99, rue Mgr Bourget
Lévis (Québec) G6V 9V2
Téléphone : 418-833-3490
Télécopieur : 418-833-6874*



ACCREDITATION CANADA
AGRÉMENT CANADA